

**Secrétariat Général pour l’Administration**

**du Ministère de l’Intérieur**

**du Sud-Ouest**

**Marché public de prestations intellectuelles**

***Marché passé en Appel d’Offre Ouvert en application des articles R2124-2 1er et R2161-2 à R2161-5***

***du Code de la commande publique***

**Mission d’Assistance à Maîtrise d’Ouvrage,**

**dans le cadre d’un MPGP (Marché Public Global de Performance)**

**Caserne de MARIDOR à Mont de Marsan (40)**

**Cadre de réponse technique**

**NOM DU CANDIDAT : à renseigner par le candidat**

***NOTICE EXPLICATIVE***

Le présent cadre de réponse technique constitue **un cadre de réponse** que le candidat est tenu de compléter et de joindre à son offre. En l’absence de cette notice explicative dans les documents constituant l’offre et après démarche de régularisation, la dite offre sera déclarée irrégulière car incomplète. La présente notice est constituée de fiches successives dont la liste figure en page de garde du présent document. Le candidat trouvera au début de chaque fiche les consignes pour fournir les renseignements demandés.

**Le cadre de mémoire technique ne pourra excéder 10 pages de rédaction du candidat**

**Sous-critère 2 : méthodologies de travail et cohérence technique**

|  |
| --- |
| ***Rappel du critère technique n°2 :***   * *Compréhension des attentes de la MOA.* * *Transmission d’un « qui fait quoi » présentant l’organisation de l’équipe, la répartition des rôles et des taches tout au long de la mission.* * *Méthodologie de travail de l’équipe.* * *Engagements du candidat pendant toute la durée du marché y compris les périodes de congés estivaux et congés de fin d’année.* |

Il est attendu du candidat de :

* La compréhension des attentes de la MOA.
* L’organisation de l’équipe et réalisation d’un « qui fait quoi » à toutes les phases (programme / consultation / conception / réalisation / maintenance).
* L’organisation du candidat pendant les périodes de congés estivaux et congés de fin d’année.
* La description des méthodes de suivi du candidat de chacune des phases (programme / consultation / conception / réalisation / maintenance), avec le déroulé précis, le contenu des rendus, les délais, la répartition des temps passés et justification.
* L’organisation du dialogue permanent avec le maître d’ouvrage, avec les utilisateurs, les services supports, les services instructeurs, etc.

**Sous-critère 2**

|  |
| --- |
| Réponse du candidat : (nombre de pages par critère libre, à concurrence d’un maximum de 10 pages au total pour l’ensemble des sous-critères)  page ,…./10 |

**Sous-critère 3 : Sécurisation juridique et financière du MPGP**

|  |
| --- |
| ***Rappel du critère technique n°3 :***   * *Méthodologie de sécurisation du MPGP à toutes les phases (volets juridique, technique , économique et calendaire)* * *Méthodologie de suivi et de contrôle des engagements de performance portant sur l’efficacité énergétique et l’incidence écologique tout au long du MPGP (programme / consultation / conception / réalisation / maintenance).* * *Méthodologie liée aux mesures coercitives (ou intéressements plafonnés) en cas de non atteinte (ou atteinte) des objectifs de performance.* |

Il est attendu du candidat  :

* La méthodologie de sécurisation du MPGP à toutes les phases (volets juridique, économique et calendaire).
* La méthodologie de suivi et de contrôle des engagements de performance portant sur l’efficacité énergétique ou l’incidence écologique tout au long du MPGP (programme / consultation / conception / réalisation / maintenance).
* La méthodologie liée aux mesures coercitives (ou intéressements plafonnés) en cas de non atteinte (ou atteinte) des objectifs de performance.

**Sous-critère 3**

|  |
| --- |
| Réponse du candidat : (nombre de pages par critère libre, à concurrence d’un maximum de 10 pages au total pour l’ensemble des sous-critères) |

**Le cadre de mémoire technique ne pourra excéder 10 pages de rédaction du candidat au total pour l’ensemble des sous-critères**